

Chères étudiantes, chers étudiants,

L'allocution de la préfète de la Gironde est attendue pour ce vendredi 9 octobre 2020 après-midi. Nous serons alors informés des mesures sanitaires qui s'appliqueront à nous pour une prochaine période.

Toutefois, notamment pour les collectivités et associations qui nous mettent à disposition des locaux dont vous bénéficiez, nous ne serons pas en capacité de vous prévenir d'ici lundi prochain de la réouverture éventuelle de leurs salles. Vous trouverez en bas de ce mail les sites concernés.

Aussi, pour faciliter la poursuite des activités de la semaine prochaine, nous avons décidé de maintenir le fonctionnement à l'identique de celui mis en œuvre au cours des quinze derniers jours.

Nous reviendrons vers vous, avant la rentrée des vacances de Toussaint, pour vous indiquer l'organisation de l'ensemble des activités UTL en tenant compte des obligations qui s'imposeront pour la nouvelle période.

Comptant sur votre aimable compréhension,

Bien à vous,

Céline Carreau
Directrice
OAREIL

Sites concernés par la poursuite d'un télé-enseignement

- Blanquefort
- Bordeaux : Athénée municipal Joseph Wresinski, Centre Loisirs des 2 Villes, Centre d'animation du Grand Parc, Ginko (maison Sarah Bernhardt), Salles de sport de Broca et Marne
- Bruges : Dojo
- Cenon
- Mérignac : domaine de Fantaisie
- Pessac : salles et stade nautique
- Saint-Médard-en-Jalles
- Villenave d'Ornon : piscine

